Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212202360-20260413-DELIB6130426-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PLUDUAL

**Séance ordinaire du 13 avril 2026**

Nombre de membres : en exercice : 15, présents : 12.

L'an deux mil vingt-six, le 13 avril à 19h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric LE TURLUER, le Maire.
Présents : Frédéric LE TURLUER, Maire, Jérémy PATUREL, Michèle OLLIVIER, Christophe LE MERRER, Marie-Christine MEVEL, Eliane LE PLAPOUX, Nicole HENGOAT, Hervé LE SOUDEER, Floryse BUTTEZ, Tony MOREL, Clément LE MOAN, Fabien TARTIVEL.
Absents : Laurence HERPE (procuration à Christophe LE MERRER), Sandrine ARTUR (procuration à Frédéric LE TURLUER), Ronan RIOU (excusé).
Secrétaire de séance : Christophe LE MERRER.
Date de convocation : 08/04/26.

## 6- Projet d'installation d'une antenne de téléphonie

La commune a été sollicitée par Orange pour un projet d'implantation d'un pylône de téléphonie mobile qui permettrait à l'opérateur de couvrir une zone qui est aujourd'hui mal desservie. Le site envisagé est situé dans la partie haute du cimetière.

M. le Maire indique que les élus ont été destinataires du projet de convention.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité municipal d'autoriser le maire à signer la convention portant mise à disposition d'un terrain.

Pour extrait conforme.
LE MAIRE,
Frédéric LE TURLUER.